

## Communiqué de presse

Cergy, le 8 novembre 2021

### SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente lundi 8 novembre 2021 et ont délibéré sur 25 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **33 633 euros** aux communes d'Argenteuil, d'Auvers-sur-Oise, de l'Isle-Adam, de Pontoise, et à la communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France, pour l'organisation d'expositions artistiques.
- **230 838 euros** aux communes du Perchay, de Seraincourt et de Frépillon, au titre d'investissements dans le domaine du développement économique local.
- **407 959 euros** aux communes de Vétheuil et Vienne-en-Arties, pour la dépollution des eaux et l'assainissement collectif.

Le chiffre du jour : **256 778 euros**, les aides du Département aux associations locales et nationales (la Croix Rouge Française, le Secours Catholique et Populaire, les Restaurants du Cœur, l'Association pour le Logement des Jeunes En Val d'Oise, l'Association pour un Urbanisme Intégré, AURORE, ESPERER 95, la Maison de la Solidarité de Gonesse, la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, ainsi que plusieurs épiceries sociales du Val d'Oise) menant des actions de soutien aux personnes en situation précaire. Ces actions de distributions alimentaires, d'accueil, et de distributions de produits d'hygiène assorties à la mise à disposition de douches, sont essentielles les plus démunis.

## Synthèse

### ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE – EMPLOI – ACTION CULTURELLE

**1-02 Soutien aux résidences artistiques : 50 000 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé de soutenir les initiatives suivantes :**

- 40 000 euros à l'association « K », pour « Le Fantastique Rural », un projet de développement culturel en immersion dans le territoire du Parc Naturel Régional du Vexin, entre décembre 2021 et décembre 2023.
- 10 000 euros à l'association « Le Bruit du Frigo », afin de mener à bien l'implantation d'une résidence artistique en faveur du développement culturel du Vexin, résidence dont la réalisation avait été menacée par la crise sanitaire qui avait perturbée les actions mises en œuvre l'année passée.

**1-03 Subvention de fonctionnement 2021 à la Fondation du patrimoine. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 5000 euros.** La fondation du patrimoine a pour missions de promouvoir la conservation, l'identification, la préservation et la mise en valeur du patrimoine national, en particulier du patrimoine non protégé au titre des Monuments Historiques.

**1-04 Aide en faveur des musées communaux : 33 663 euros alloués au total.**

**L'Assemblée départementale a décidé de soutenir les projets suivants :**

- 5 000 euros à la commune d'Argenteuil, pour le projet de l'exposition « Paysages d'Argenteuil » au Musée municipal, qui mettra en relief les transformations de la ville lors du XIXe siècle, notamment l'industrialisation de ce territoire de tradition rurale et agricole.
- 5 663 euros à la commune d'Auvers-sur-Oise, pour une exposition au Musée Daubigny retraçant l'histoire de la peinture de paysage d'Achille Etna Michallon (1796-1826) à Gustave Cariou (1872-1950), en particulier le passage de la peinture d'atelier à la peinture de plein air. Cette exposition a ouvert ses portes le 27 mars 2021 et durera jusqu'à février 2022.
- 8 000 euros à la commune de l'Isle-Adam, pour deux expositions au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq, l'une en hommage au peintre et graveur Pierre Gatier, la seconde visant à promouvoir la création contemporaine, en faisant intervenir des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy. Cette dernière se tiendra du 6 novembre 2021 au 13 mars 2022.
- 9 000 euros à la commune de Pontoise, pour mener à bien deux expositions du Musée Pissarro, l'une portant sur le collectionneur Antonin Personnaz, l'autre sur Ludovic-Rodolphe Pissarro, cette dernière se tenant du 20 octobre 2021 au 6 février 2022.
- 6 000 euros à la communauté d'agglomération de Roissy-Pays-de-France, pour deux projets du Musée ARCHEA, le premier étant l'exposition « Archi'contemporain : Edifices d'aujourd'hui pour objets d'hier » et le second « Entrez sans réserve, les collections d'ARCHEA s'emballent », exposition qui aura lieu du 15 octobre au 23 décembre 2021.

### FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – INNOVATION

**2-01 Subvention exceptionnelle en faveur de l'Union Nationale des Combattants du Val d'Oise. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 500 euros.** Cette subvention a pour but de permettre à la section locale de Buhy / Saint-Clair-sur-Epte d'acquérir un drapeau.

**2-07 Subvention d'investissement dans le cadre du Guide départemental des aides aux collectivités dans le secteur scolaire : 358 137 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 41 347 euros à la commune de Méry-sur-Oise pour la rénovation des sanitaires du groupe scolaire Jean Jaurès, et pour des travaux d'étanchéité de la toiture de l'école maternelle Monmousseau.
- 18 839 euros à la commune de Sannois pour la réfection de la toiture terrasse et le remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Anne Franck.
- 23 720 euros à la commune de Vauréal pour des travaux de renouvellement des menuiseries extérieures du groupe scolaire Les Toupets.
- 16 931 euros à la commune d'Arnouville pour des travaux de mise aux normes techniques et de sécurité dans l'école élémentaire Jean Jaurès.
- 150 000 euros à la commune d'Asnières-sur-Oise, afin de réaliser une extension de l'école du Bois Bonnet, extension comprenant une salle de motricité, une salle multi-activités et une demi-pension.
- 6 814 euros à la commune de Survilliers pour la rénovation de l'aire de jeux de la cours de récréation de l'école maternelle Le Colombier.
- 13 706 euros à la commune de Courdimanche pour la rénovation des sanitaires et le remplacement des ouvrants des écoles André Parrain, Les Croizettes et La Louvière.
- 5 142 euros à la commune d'Arvernes pour des travaux de sécurisation de l'accès de l'école du Bourg, et le remplacement de néons par des leds et ainsi réaliser des économies d'énergie.
- 16 545 euros à la commune de Saint-Gervais pour des travaux de réfection des peintures des menuiseries et de mise en sécurité des radiateurs au sein du groupe scolaire communal.
- 3 187 euros à la commune de Noisy-sur-Oise pour des travaux de rénovation et de peinture du préau de l'école communale.
- 12 080 euros à la commune de Frépillon pour la rénovation des façades de l'école élémentaire de la Vieille Fontaine.
- 13 603 euros à la commune de Presles pour la sécurisation de la cour de récréation et la réfection des huisseries de l'école Pierre Brossolette.
- 14 949 euros à la commune de Viarmes pour des travaux de réfection de la toiture de l'école élémentaire Louis Pergaud, ainsi que la pose d'un sol souple et d'une aire de jeux extérieure pour l'école maternelle Marie Noël.
- 21 268 euros à la commune de Mériel pour des travaux d'extension de la cour de récréation, de réfection des clôtures et de remplacement des portails de l'école maternelle du Château Blanc.

**2-08 Subventions d'investissement dans le domaine du développement économique local : 230 838 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 47 655 euros à la commune du Perchay pour l'acquisition de locaux destinés à l'accueil d'activités artisanales ou commerciales au sein de la commune.
- 9 837 euros à la commune de Seraincourt pour la rénovation et la modernisation d'une boucherie appartenant à la commune.
- 173 345 euros à la commune de Frépillon, pour la construction d'un restaurant à proximité du parc d'activités des Epineaux.

**2-09 Subventions d'investissement dans le domaine de l'Environnement – Eau et assainissement : 407 959 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 125 696 euros à la commune de Vétheuil pour la création de réseaux d'eaux usées ainsi que la réhabilitation du réseau d'eau pluviale.

- 282 262 euros à la commune de Vienne-en-Arthies, afin de raccorder un certain nombre d'habitations au réseau d'assainissement collectif, en raison de la non-conformité de plusieurs équipements d'assainissements autonomes.

**2-10 Subventions d'investissement dans le cadre du guide des aides départementales aux collectivités. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 35 904 euros à la commune de Cléry-en-Vexin.** Cette subvention a pour but de réaliser des travaux de voirie, afin de remettre en état plusieurs rues du village dégradées par le temps et les intempéries.

## **ÉDUCATION ET COLLÈGES – ACTIONS ÉDUCATIVES – SPORT ET OLYMPISME**

**3-02 Soutien aux associations sportives pour l'aide à l'acquisition de matériel sportif onéreux à vocation collective : 10 802 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 4 030 euros à l'association Val d'Oise Aviron, basée à Butry-sur-Oise, pour l'achat d'un bateau d'aviron double Filippi destiné aux entraînements et à la compétition.
- 6 772 euros à l'association OS Sannois, pour l'acquisition d'une station de fitness collective.

**3-03 Soutien aux comités sportifs départementaux. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 2 500 euros au Comité départemental d'athlétisme du Val d'Oise.** Cette subvention vise à permettre l'informatisation du Comité, en particulier les systèmes de gestion des compétitions, grâce au renouvellement complet du matériel existant.

**3-04 Soutien à l'organisation de manifestations sportives : 47 000 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 27 000 euros au Comité départemental de handball du Val d'Oise, pour l'organisation du tournoi international de handball « Pierre Tiby », qui aura lieu du 4 au 6 novembre 2021 au Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportive à Eaubonne.
- 20 000 euros à l'Etablissement Public local à caractère Industriel et Commercial, pour l'organisation du tournoi de E-sport « 95 Kings of Fields » qui a eu lieu les 16 et 17 octobre 2021 à Eaubonne.

## **SOLIDARITÉ – ACCOMPAGNEMENT ET LIEN SOCIAL – SERVICE SOCIAL**

**4-01 Subvention de fonctionnement à la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France et aux épiceries sociales du Département du Val d'Oise : 63 500 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 18 000 euros à la Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, qui, en lien avec 36 associations valdoisiennes, permet de distribuer des repas à plus de 24 000 personnes du département.
- 45 500 euros aux épiceries sociales du Val d'Oise, pour permettre la distribution de denrées alimentaires et de produits d'hygiène aux plus démunis, mais également d'exercer un rôle éducatif auprès des bénéficiaires.

**4-02 Soutien aux associations gestionnaires de boutiques de solidarité : 141 210 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 60 000 euros à la Maison De la Solidarité, à Gonesse, qui accompagne des personnes en situation d'exclusion, leur procurant notamment trois repas gratuits par jour, l'accès à des douche munies de produits d'hygiène, et organisant des entretiens avec l'équipe sociale.

- 21 430 euros à ESPERER 95, à Cergy, pour pérenniser ses missions d'accueil de personnes isolées vivant majoritairement à la rue ou dans des abris de fortune.
- 40 000 euros à « l'Association Pour un Urbanisme Intégré » (APUI), dont les objectifs d'accueil anonyme et gratuit d'un public marginalisé impliquent la mise en place d'un service de distribution de colis alimentaires.
- 19 780 euros à AURORE, pour ses services d'accueil de jour à Bezons, et pour la mise en place d'une épicerie solidaire mobile dans les communes de Goussainville, Gonesse, Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel.

**4-03 Subvention de fonctionnement à la Croix Rouge Française, au Secours Catholique et Populaire, aux Restaurants du Cœur, à la Croix rouge, aux associations ALJEVO et APUI « Les Villageoises » : 52 068 euros alloués au total.** L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 33 500 euros à la Délégation Départementale du Val d'Oise de la Croix Rouge Française, pour ses frais de fonctionnement.
- 5 000 euros à la Croix Rouge Française, subvention exceptionnelle compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les associations.
- 5 000 euros aux Délégations des Secours Catholique et Populaire, subvention exceptionnelle compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les associations.
- 5 000 euros à l'association « Les Restaurants du Cœur », subvention exceptionnelle compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les associations.
- 2621 euros à « l'Association Pour un Urbanisme intégré – Les Villageoises » (APUI) pour l'assemblage et la livraison de repas à Argenteuil et Cergy.
- 947 euros à « l'Association pour le Logement des Jeunes En Val d'Oise » (ALJEVO) pour ses actions de distribution alimentaire en faveur des étudiants.

**4-04 Subvention à l'association « Source Vive » : L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 11 370 euros.** « Source Vive » apporte une aide essentielle aux enfants et adolescents atteints de leucémie et de cancers, ainsi qu'à leurs familles. L'art-thérapie, le soutien psychologique et l'accueil jouent en effet un rôle essentiel dans les processus thérapeutiques, et la solidarité est au cœur des actions soutenues par le Conseil départemental.

**Contacts presse :**

Guillaume TESSIER

Gilles TREFFORT

[gilles.treffort@valdoise.fr](mailto:gilles.treffort@valdoise.fr)

Tél. 01 34 25 34 14

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur [valdoise.fr](http://valdoise.fr), sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).